



Plan Tourisme

ARTICLE

Ce matin, le Premier ministre Edouard Philippe a réuni les acteurs du tourisme à l'occasion d'un Comité interministériel auquel Christian Mantei, Président du Conseil d'administration, et Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France, ont pris part. Le Plan Tourisme annoncé fait état de nombreuses mesures concrètes permettant de soutenir le secteur très impacté par l'épidémie de Covid-19.

A l'occasion de ce 5e Comité interministériel du tourisme, le Premier ministre a souligné que « le tourisme faisait probablement face à la pire épreuve de son histoire moderne alors même que c'est un des fleurons de l'économie française ».

Un plan exceptionnel de soutien, conçu en collaboration avec les acteurs des différentes branches professionnelles, a donc été présenté. Il s'articule autour de 3 axes :

- Des mesures sanitaires, information et réassurance des voyageurs,
- Un soutien aux entreprises du tourisme et de l'événementiel sportif et culturel, pour « passer de l'urgence à la relance ». Ces mesures représentent un engagement global de 18 milliards d'euros.
- La préparation d'un contrat de relance et de transformation du tourisme.

Atout France sera mobilisée à plusieurs titres dans le cadre de ce Plan Tourisme :

- Concernant la réassurance sanitaire nécessaire à la reprise de l'activité, l'Agence participera à la mise en place d'une dynamique collective s'appuyant sur **un logo distinctif qui favorisera l'identification et la diffusion des**

- protocoles sanitaires** pour l'ensemble des activités touristiques. Elle sera associée à la campagne d'information nationale autour de ces protocoles, mise en oeuvre par le Service d'Information du Gouvernement.
- Une **campagne de communication sera portée par Atout France dès juin 2020**, en coordination avec les acteurs publics et locaux concernés, afin d'accompagner la reprise du secteur touristique et de favoriser les séjours en France.
 - Le soutien à l'ingénierie territoriale sera fortement amplifié par la Banque des Territoires notamment avec un **renforcement de la capacité de France Tourisme Ingénierie, animé par Atout France.**
 - Atout France sera pleinement mobilisée, aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du Ministère de l'Economie et des Finances, du Welcome city lab, de la Banque des Territoires et de Bpifrance pour soutenir l'innovation et la transformation numérique dans le secteur du tourisme. **A l'initiative d'Atout France et du Welcome City lab, un appel à projets sera lancé en direction des entreprises et startups prêtes à proposer des solutions innovantes pour contribuer à bâtir le tourisme de demain.** Une **plateforme de valorisation des données relatives à l'offre touristique française** sera mise en place dans le cadre de la mission de préfiguration du volet numérique du plan de relance du tourisme confiée à la Banque des Territoires à laquelle Atout France contribuera.
 - Enfin, **Atout France participera activement à l'élaboration de feuilles de route sectorielles et territoriales** au sein du Comité de filière tourisme en vue d'un contrat de relance et de transformation du tourisme à l'automne 2020, avec un premier retour en juillet 2020. Atout France proposera une démarche de contractualisation globale avec les collectivités disposant de la compétence touristique, et notamment les Régions (dans laquelle plusieurs d'entre elles se sont déjà engagées).

Réouverture du secteur

Le Premier ministre a également fait plusieurs annonces afin de favoriser la « réouverture » du secteur :

- Pour les cafés et restaurants, la date de réouverture sera fixée dans la semaine du 25 mai. Dans les départements « verts », une réouverture au 2 juin pourra être envisagée si l'évolution de l'épidémie ne se dégrade pas.
- Les Français pourront partir en vacances en France aux mois de juillet et d'août (outre-mer comprises) ;
- Les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme ont pris l'engagement de garantir un remboursement intégral en cas d'annulation de réservation liée au Covid-19 ;
- Enfin, le Gouvernement va mettre en œuvre un plan plus particulièrement lié au tourisme social afin de permettre à tous d'accéder aux déplacements et voyages. Il sera présenté dans les semaines qui viennent.

Rendez-vous est pris à la fin du mois de mai pour la fixation des dates de réouverture.

Retrouvez le détail des annonces ci-dessous, dans le dossier de presse « 5e Comité interministériel du tourisme »